

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MORINGHEM

En date du 07/10/2022

Date de la convocation : 29.09.2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MORINGHEM, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe CORNETTE, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent : Luc SAINT-MACHIN

Absent représenté :

Christophe GOURMEZ (procuration à Gérard DASSONNEVILLE)

Fanny DELATTRE (procuration à Jessica SAILLY)

Daniel FELINE (procuration à Sébastien HENON)

Hervé DUQUESNE (procuration à Christophe CORNETTE)

La séance est ouverte.

Monsieur Gérard DASSONNEVILLE est élu secrétaire de séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 01/07/2022.
Ce PV est validé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- **Délibération n°1** – révision des statuts de la CAPSO – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°2** - demande de subventions pour la rénovation énergétique salle polyvalente (FARDA – DSIL/DETR – Fonds de concours CAPSO) et point sur les travaux – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°3** – partage des frais d'acquisition de mobilier neuf pour l'ouverture de la classe maternelle entre les 3 communes du RPI – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°4** – cimetière : révision du règlement de cimetière et tarification du columbarium, lancement de la procédure de reprise de concessions – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°5** – Horaires éclairage public – *débat*
- **Délibération n°6** – Point sur la vente des terrains à bâtir – *information et débat*

La séance est levée à 22h30

